

Une baisse des naissances depuis 2010, moins marquée dans l'Ain et en Haute-Savoie

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 155 • Juin 2025

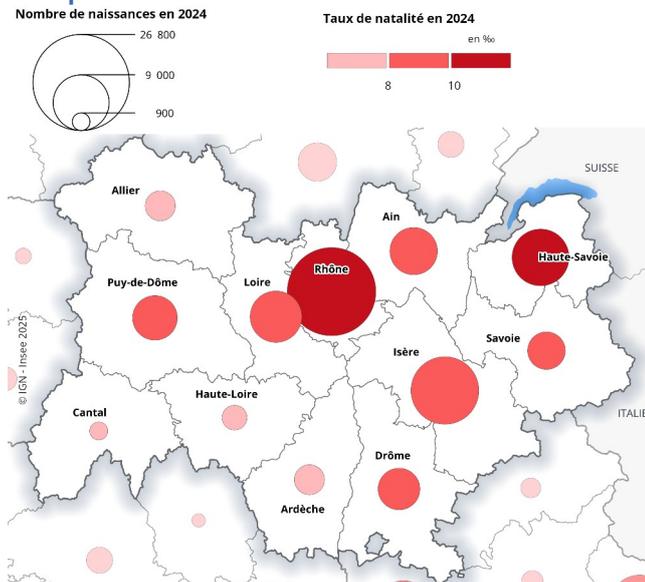
Depuis 1975, le nombre de naissances a diminué de 7 % en Auvergne-Rhône-Alpes. La baisse, amorcée en 2010, s'est accentuée ces dix dernières années pour atteindre son niveau le plus bas en 2024, avec 78 300 naissances, soit -18,7 % depuis 2014. Le Cantal et l'Allier accusent les plus forts replis, contrairement à la Haute-Savoie et l'Ain, où la décroissance des naissances est la plus modérée. Celle-ci résulte principalement du recul du nombre moyen d'enfants par femme et de l'augmentation de l'âge des mères à l'accouchement.

La natalité, et donc le renouvellement des générations, est au cœur de l'action publique, que ce soit en termes d'éducation, de main-d'œuvre ou de financement des retraites. La mise en œuvre de politiques familiales constitue un levier susceptible d'agir sur la natalité.

78 300 nouveaux-nés en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, 78 300 enfants sont nés de mères domiciliées en Auvergne-Rhône-Alpes. Avec 9,5 enfants pour 1 000 habitants, le **taux de natalité** de la région est identique à celui de la France métropolitaine. Auvergne-Rhône-Alpes est la troisième région à la plus forte natalité, après l'Île-de-France (12,3 ‰) et les Hauts-de-France (9,9 ‰). Au sein de la région, le Rhône comptabilise le plus grand nombre de **naissances** (21 500), suivi de l'Isère (12 600) ▶ **figure 1**. À l'opposé, seuls 900 enfants sont nés en 2024 dans le Cantal.

► 1. Nombre de naissances et taux de natalité par département en 2024

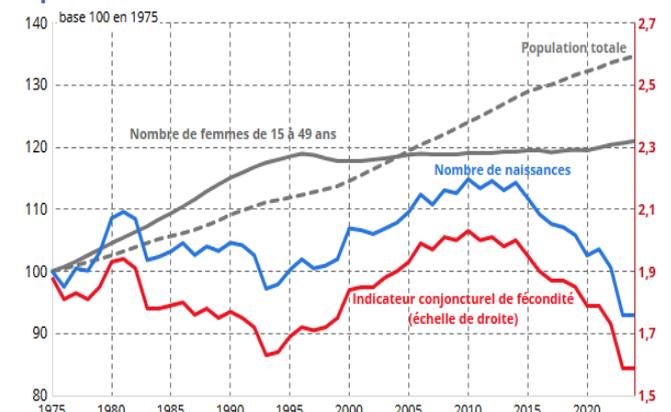


Lecture : En 2024, 21 500 enfants sont nés dans le Rhône, soit 11,1 nouveaux-nés pour 1 000 habitants.
Source : Insee, estimations de population et d'État civil 2024 (données provisoires).

Baisse de 18,7 % du nombre de naissances en dix ans

Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances a diminué de 7 % dans la région, soit 6 000 naissances de moins, un recul bien plus mesuré qu'en France métropolitaine (-16 %). La baisse n'a pas été continue pendant ce demi-siècle ▶ **figure 2**.

► 2. Évolution du nombre de naissances, de femmes en âge de procréer, de la population totale et de l'indicateur conjoncturel de fécondité, en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



Lecture : Entre 1975 et 2024, la population d'Auvergne-Rhône-Alpes a augmenté de 35 %, celle des femmes de 15 ans à 49 ans de 22 % et le nombre de naissances a diminué de 7 % (axe de gauche). L'indice conjoncturel de fécondité (ICF), qui s'élevait à 1,88 enfant par femme en moyenne en 1975, s'établit à 1,59 en 2024 (axe de droite).
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'État civil.

Au tournant des années 2010, après avoir atteint un niveau très élevé, le nombre de naissances chute dans toutes les régions françaises. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'année 2010 constitue le point le plus haut depuis 1975, avec 96 800 naissances. Ce nombre ne décroît vraiment qu'à partir de 2015 et recule depuis de 18,7 %, pour atteindre son niveau le plus bas depuis 50 ans en 2024. Les évolutions sont différentes selon les départements. Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances augmente en Haute-Savoie (+37,4 %), dans l'Ain (+22,6 %) et dans la Drôme (+3,1 %). Il est stable dans l'Isère (+0,9 %) et dans le Rhône (+0,3 %) et diminue dans les

autres départements, particulièrement dans le Cantal (-57 %) et l'Allier (-41 %). Depuis 2014, la baisse est commune à tous les départements de la région, dans une moindre proportion en Haute-Savoie (-11 %) et dans l'Ain (-16 %), mais toujours de façon soutenue dans le Cantal (-26 %) et en Ardèche (-23 %).

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'évolution du nombre de femmes de 15 ans à 49 ans, dites « en âge de procréer », influe peu sur l'évolution du nombre de naissances. En effet, même si le nombre de femmes progresse, celui des naissances diminue sur certaines périodes. Il contribue, malgré tout, à contenir les baisses de naissances.

Recul du nombre d'enfants par femme

L'évolution du nombre moyen d'enfants par femme, mesuré par l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF), détermine largement celle du nombre de naissances domiciliées dans la région. En 2024, les femmes ont en moyenne 1,59 enfant en Auvergne-Rhône-Alpes, comme en France métropolitaine, mais loin du niveau de 2,05, seuil permettant d'assurer le renouvellement naturel des générations.

Depuis 1975, l'ICF a baissé de 0,29 enfant ► [figure 2](#) ; Cette tendance est commune à toutes les régions au cours des 50 dernières années. Auvergne-Rhône-Alpes est la région où l'ICF a le plus reculé ces dix dernières années, mais avec une baisse plus tardive que celle des autres régions.

Dans le Rhône, l'Isère, la Haute-Savoie, l'Ain et la Drôme, le nombre moyen d'enfants par femme se replie depuis 1975, tandis que celui des naissances augmente grâce à la hausse du nombre de femmes en âge de procréer. En revanche, cette croissance ne suffit pas à compenser la baisse de l'ICF en Ardèche et en Savoie, où le nombre de naissances se réduit.

Les femmes âgées de 15 ans à 24 ans font moins d'enfants qu'il y a 50 ans et celles de 35 ans à 49 ans en font plus. Le nombre moyen d'enfants des jeunes femmes a diminué de 0,53, tandis qu'il a augmenté de 0,21 pour les femmes les plus âgées. Celui des 25-34 ans est stable sur la période. Cette tendance est identique en France métropolitaine.

Hausse de l'âge des mères à l'accouchement

L'augmentation de l'âge des mères à l'accouchement explique aussi la baisse des naissances. En effet, lorsque les mères ont leurs enfants tard, elles sont moins susceptibles d'en faire plus.

► Source

Les estimations de population de la France au 1^{er} janvier s'appuient sur plusieurs sources. Pour les années où le recensement de la population est disponible (dans cet exercice, jusqu'en 2022), les niveaux de population sont directement issus de celui-ci ; pour les années ultérieures, la population (provisoire) au 1^{er} janvier de l'année N est obtenue en ajoutant à celle du 1^{er} janvier de l'année N-1, le solde naturel et le solde migratoire de l'année N-1.

Ces estimations de population sont notamment utilisées pour le calcul des différents indicateurs démographiques comme les taux de natalité et l'indicateur conjoncturel de fécondité.

Les statistiques d'état civil sur les naissances vivantes sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Le Code civil oblige en effet à déclarer toute naissance à un officier d'état civil dans des délais prescrits. L'Insee s'assure de l'exhaustivité et de la qualité des données avant de produire les fichiers statistiques d'état civil. Ces données sont provisoires pour 2024.

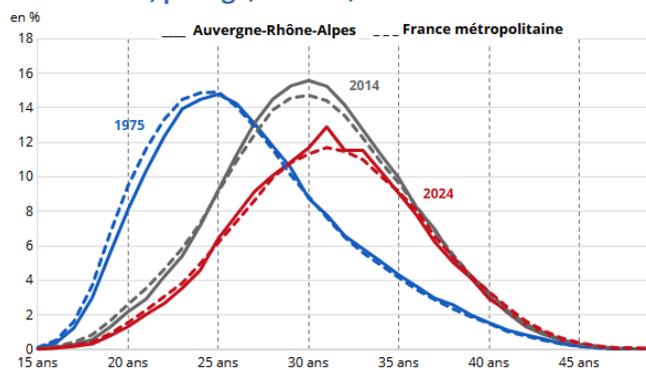
► Pour en savoir plus

- **Debouzy I., Domptail V.**, « Dossier Natalité 2024 – Panorama de la natalité en Auvergne-Rhône-Alpes : une diversité de situations individuelles et territoriales », Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes n° 18, juin 2025.
- **Bianco E., Martin M.**, « Le bilan démographique 2020 – Baisse des naissances et de la fécondité sur la dernière décennie », Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes n° 9, octobre 2021.
- **Thélot H.**, « Bilan démographique 2024 – En 2024, la fécondité continue de diminuer, l'espérance de vie se stabilise », Insee Première n° 2033, janvier 2025.
- **Pointet J., Thélot H.**, « Les naissances en 2023 – Une baisse d'une ampleur inédite depuis la fin du baby-boom », Insee Focus n° 339, novembre 2024.

En 2024, au moment de l'accouchement, les mères d'Auvergne-Rhône-Alpes sont parmi les plus âgées de France métropolitaine après celles d'Île-de-France et de Corse. Elles ont en moyenne 31,1 ans (31,2 ans en France métropolitaine, 32,3 ans en Île-de-France et 31,2 en Corse). Elles sont souvent plus âgées dans le Rhône (32,2 ans), la Savoie et la Haute-Savoie (31,1 ans) et plus jeunes dans l'Allier (29,6 ans) et le Cantal (30,1 ans).

Durant les cinquante dernières années, l'âge moyen des mères à l'accouchement a augmenté de 4,1 ans dans la région. En 1975, elles avaient en moyenne 27,0 ans (26,6 ans pour la France métropolitaine) et étaient déjà parmi les plus âgées avec celles d'Île-de-France (27,0 ans), mais l'écart entre les deux régions s'est creusé. Les **taux de fécondité** par âge font apparaître ce recul de l'âge à l'accouchement. En 1975, la fécondité la plus élevée se situe chez les femmes de 25 ans. Elle se déplace à 30 ans en 2014 et à 31 ans en 2024 ► [figure 3](#).

► 3. Taux de fécondité (nombre d'enfants pour 100 femmes) par âge, en 1975, 2014 et 2024



Lecture : En 2014, en Auvergne-Rhône-Alpes, 15,57 enfants naissaient pour 100 femmes de 30 ans.

Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'État civil.

L'allongement des études et l'augmentation des taux d'activité et d'emploi des femmes expliquent, en partie, le recul de l'âge moyen des mères à l'accouchement. Les femmes, plus souvent actives, retardent les naissances afin de s'insérer sur le marché du travail. ●

Johanne Aude, Medhy Martin (Insee)

► Définitions

Toute **naissance** survenue sur le territoire français fait l'objet d'une déclaration à l'état civil. Dans cette étude, il est question des naissances vivantes, comptabilisées au domicile de la mère.

Le **taux de natalité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

L'**âge des mères à l'accouchement (ou âge conjoncturel moyen à l'accouchement)** est un âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à chaque âge la fécondité observée pour les femmes du même âge l'année considérée.

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

